



Sonchamp Environnement®

9 avril 2014

Quelques réflexions sur le site de la Hunière

Le site possède un très beau parc arboré dont il est difficile d'apprécier la dimension uniquement depuis la route : seule la visite des lieux permet de s'en rendre compte.

Garder les arbres est une priorité : cela permettra de maintenir en partie l'aspect du site, particulièrement au nord et à l'ouest. Les arbres qui bordent le domaine sont assez nombreux et font la jonction entre le site et les champs. Ils protègent également des traitements des cultures lors des vents d'ouest qui sont dominants.

La jonction entre le site et les jardins des parcelles situées au sud-est pourrait également être assurée par des jardins partagés ; ouverts aux anciens habitants comme aux nouveaux ou aux pensionnaires de la résidence pour seniors, ils constitueraient un lien extraordinaire entre le vieux et le nouvel hameau.

Concernant le bâti actuel : nous sommes pour le maintien d'une activité, à condition qu'elle soit compatible avec la vie des habitants du lotissement et plus généralement du hameau; ce serait donc plutôt une activité tertiaire. Il faudrait démolir le hangar qui ne présente pas un intérêt esthétique particulier et dont l'empreinte au sol est très importante. Les bureaux constituent un témoignage de l'architecture des années 70 mais il ne faudrait pas que leur aspect imposant décourage un acheteur de maison.

Outre des sociétés privées qui seraient demandeuses, on pourrait favoriser :

- Un centre médical ; généralistes, gynécologue, ophtalmologiste, infirmières, orthophoniste...
- Une maison de retraite
- Une résidence pour senior (en pleine expansion actuellement)
- Un centre de formation avec un internat ou une petite résidence étudiante

Ces deux derniers entrent en compte pour le calcul du nombre de logements sociaux.

Concernant la circulation : un rond-point à l'entrée du hameau serait la solution idéale : il permettrait aux nouveaux habitants de s'insérer sans danger sur la RD936 et ralentirait le flux de voitures arrivant de Rambouillet, protégeant ainsi du même coup les habitants des premières maisons du hameau (n°2,4,6 de la rue de Louviers). Des liaisons douces (piétons et vélo) débouchant sur l'arrêt de car et la rue JP Wimille, permettraient le désenclavement du lotissement. L'impasse de la rue JP Wimille ne peut être ouverte à la circulation des voitures compte-tenu de son exigüité et de la configuration de la rue proprement dite.

Concernant les maisons à construire : les corps de ferme du village, et particulièrement à la Hunière se présentent sous forme de longères, pourquoi ne pas reprendre cette forme et y installer des appartements ? Rez-de-chaussée et duplex (1^{er} étage et comble) par exemple, permettant de créer des structures modulables d'un bâtiment à l'autre. Les autres maisons pourraient être des pavillons individuels ou accolés (R+1+comble, pour être en accord avec les maisons du hameau). La densité de population doit respecter celle préconisée dans la charte du Parc, qui reste opposable aux autres documents d'urbanisme (voir la loi sur l'urbanisme et le logement qui vient d'être adoptée par le Parlement). Les constructions à la hauteur du feu sont à éviter en raison du bruit.

Il faudrait veiller à l'accessibilité des constructions, aussi bien pour les poussettes d'enfants que pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Une aire de jeux pour les enfants, au milieu d'un espace vert, serait la bienvenue. Une mini crèche pourrait s'avérer indispensable si beaucoup de nouveaux habitants ont de jeunes enfants. Il faudra aussi prévoir des parkings en quantité suffisante. Pourrait-on garder les tennis en les rénovant ?

Pour réussir l'intégration de ce lotissement, une grande mixité sociale s'impose à tout niveau. Les demandes émanant d'habitants de Sonchamp, particulièrement des jeunes, des personnes âgées ou en difficulté devraient être prioritaires.

Devant l'augmentation importante de la population de la Hunière, il faudra adapter les infrastructures : le tout-à-l'égout, la station d'épuration par exemple mais aussi renforcer les lignes de car et augmenter la capacité d'accueil de l'école. Il faudra aussi augmenter la performance des lignes internet.

D'autres pistes :

Un commerce : pas sur qu'il fonctionne, vu les difficultés rencontrées à Sonchamp et proximité de Carrefour

Un café avec licence et un dépôt de pain